

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE REILLANNE (04110)

Séance du 14 mars 2024
27-2024

L'an deux mille vingt-trois et le **Jeu**di quatorze mars à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, salle du conseil municipal de Reillanne, sous la présidence de Madame Claire DUFOUR, Maire.

Présents : Claire Dufour, Muriel Lavault, Jérôme Chevalier, Sébastien Terranova, Christine Baptiste, Cécile Abbas, Francis Marguerite, Marion Andlauer, Lucie Roux, Elodie Dominguez, Jean Cassini, Lucien Silvy, Isabelle Grenut, Bernard Giorgi ;

Procuration : Fabien Gervais-Briand à Isabelle Grenut

Absents : Fanny Labesoulhe, Françoise Simon, Xavier Bianchi

Secrétaire de séance : Marion ANDLAUER

Objet : Convention Commune/IFAC

Madame le Maire donne lecture d'une convention entre la commune et l'association IFAC PACA relative à la mise en place d'activités périscolaires et extrascolaires variées en faveur des enfants âgés de 3 ans à 12 ans dans le cadre du marché public établi par la commune de Reillanne par consultation du 26 septembre 2023 et signé par acte d'engagement du 24 novembre 2023.

Après en voir délibéré, le conseil Municipal à l'unanimité,

Autorise : Madame le Maire à signer tous documents et pièces relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme.
Le 14/03/2024
Claire DUFOUR, Maire



Date de transmission de l'acte: 20/03/2024
Date de reception de l'AR: 20/03/2024
004-210401600-DE_027_2024-DE
A G E D I